



Cyclo Club Sarrebourgeois

REGLEMENT INTERNE DE L'ECOLE DE VELO "ACTIVITE DES JEUNES "

ARTICLE 1 : "Généralités"

Les activités cyclistes sont proposées aux enfants de 5 à 14 ans pour la pratique du cyclisme traditionnel et du VTT.

L'encadrement sera sous la responsabilité de membres licenciés à l'association, à jour de leur licence annuelle, titulaire d'un brevet fédéral.

ARTICLE 2 : "Validité"

Le présent règlement est valable pour l'année civile en cours et l'année civile à venir, c'est à dire en date du 1er Septembre 2015 au 31 Décembre 2016.

ARTICLE 3 : "Lieu de rendez-vous ou d'entraînement"

L'activité se déroulera le mercredi à 14h30 à 16h30 vélo sur route, et le samedi de 14h00 à 16h00 VTT, Cyclo-cross. La section 5/8ans se retrouvera le mercredi de 16h30 à 17h30. Le lieu (1) de rendez-vous pour l'entraînement école de cyclisme, défini à ce jour sera devant la piscine municipale, (Il est prévu dans le calendrier des activités délocalisées vers d'autres communes). L'assiduité aux entraînements est importante pour espérer une progression.

Nota (1): En fonction d'un calendrier d'activités ou sur l'avis de l'entraîneur présent, cette activité pourra être "délocalisée" vers un autre lieu, consultez régulièrement le site internet du club, toutes les informations y seront mentionnées.



Cyclo club Sarrebourgeois : 12 rue de Weltring 57400 SARREBOURG

Tél : 03.87.03.23.99 / Mail : ccsarrebourg2@gmail.com /

Web : www.ccsarrebourg.eu / Facebook : www.facebook.fr/cycloclubsarrebourg



ARTICLE 4 : "Responsabilité"

La responsabilité de l'Association ne pourra être engagée que dans la limite des horaires d'entraînement (voir nota 2) et en aucun cas pour les déplacements du domicile vers le lieu d'entraînement et vice versa.

Le club ne pourra pas être tenu responsable si l'enfant ne s'est pas présenté à l'heure et au lieu de rendez-vous.

Nota (2) : L'horaire pourra occasionnellement être dépassé, sur raisons fortuites (techniques ou humaines). Dans ce cas l'entraîneur présent devra assurer son rôle jusqu'au point de rencontre avec les parents.

ARTICLE 5 : "Validité d'inscription"

Ne pourront participer aux entraînements que les enfants qui auront une inscription validée sauf exception (enfants indécis).

L'inscription ne sera validée que lorsque les parents auront signifié leur accord du présent règlement et rendu le formulaire de licence, signé du médecin et acquitté des droits.

ARTICLE 6 : "Sécurité, Tenue, Diététique"

Chaque enfant sera présent avec son vélo en état de marche, s'il y a un prêt en début de saison il est préférable de rendre le vélo dans un bon état de marche. En cas de casse ou d'ennui mécanique, les réparations et l'entretien sont à la charge des parents.

Le port du casque à coque rigide est obligatoire, il sera également exigé une paire de gants. Chaque enfant devra être équipé d'une chambre à air adaptée à son vélo.

En ce qui concerne la tenue, les jeunes porteront le maillot et le cuissard du club tant que les conditions météo le permettent, en compétition.

Il est utile de prévoir en cas de pluie une tenue avec imperméable du type K-WAY.

Un bidon de boisson "sucrée" sera vivement conseillé pour l'entraînement.



Cyclo club Sarrebourgeois : 12 rue de Weltring 57400 SARREBOURG

Tél : 03.87.03.23.99 / Mail : ccsarrebourg2@gmail.com /

Web : www.ccsarrebourg.eu / Facebook : www.facebook.fr/cycloclubsarrebourgeois



ARTICLE 7 : "Gestion"

Le programme des entraînements sera déterminé par les éducateurs suivant des objectifs fixés pour chaque catégorie.

Les jeunes seront répartis en groupe par niveau de pratique. Les éducateurs définissent la répartition des enfants dans chaque groupe. Cette répartition peut évoluer en cours d'année.

ARTICLE 8 : "Equipements"

Un équipement (*) à l'effigie du Sponsor est disponible à l'achat au prix de 60 €. Dans le cas de plusieurs années successives d'école de vélo, et de problème de taille inhérent à la croissance des enfants, une nouvelle tenue sera attribuée, sous réserve de la restitution de l'ancienne. Le prix de la tenue sera remboursée au jeune ayant participé à au moins 10 (minime et benjamin) et 6 (pupille, poussin) compétitions par année durant trois années. Un remboursement de 20€ par an sera effectué si le nombre de courses est effectué. Cette disposition est soumise à la condition du renouvellement du soutien financier de notre partenaire.

(*) Maillot manches courtes, cuissard.

ARTICLE 9 : "Participation aux épreuves"

Les enfants pourront être sollicités pour participer à des déplacements, à des rencontres avec des clubs environnants ou à des compétitions inscrites au calendrier de la fédération. Les parents seront prévenus par le site internet du club stipulant les modalités liées à ce déplacement.

Il est plus que souhaitable que les enfants participent aux rencontres inter-clubs et aux championnats pour le bon fonctionnement du club.

Chaque enfant sera encouragé et orienté vers des compétitions adaptées à son niveau de pratique. Il est préférable pour celles-ci de s'inscrire 1 semaine à l'avance auprès d'un responsable du club.



Cyclo club Sarrebourgeois : 12 rue de Weltring 57400 SARREBOURG

Tél : 03.87.03.23.99 / Mail : ccsarrebourg2@gmail.com /

Web : www.ccsarrebourg.eu / Facebook : www.facebook.fr/cycloclubsarrebourgeois



ARTICLE 10 : "Responsables de l'école"

Les personnes à contacter en cas de problèmes seront les animateurs et entraîneurs identifiés dans l'organigramme annuel de l'Association, établi après chaque assemblée générale.

ARTICLE 11 : "Si absence de l'enfant"

En cas d'absence prévue de l'enfant il est préférable pour l'organisation de prévenir.

ARTICLE 12 : "Comportement"

Les jeunes devront adopter un comportement respectueux, loyal et sportif. Ils s'engagent à respecter la réglementation lors des épreuves. Les éducateurs peuvent décider d'une exclusion en cas de comportement irrespectueux, et/ou de manquement au règlement fédéral.

A remettre à un responsable de l'activité

Je soussigné Mr ou Mme
Parents/tuteur de l'enfant : (Nom et prénom).....
déclare avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter dans son intégralité,
connaître les possibilités de couvertures d'assurances proposées par l'association.

Signature de l'enfant.

Signature des parents ou Tuteur



Cyclo club Sarrebourgeois : 12 rue de Weltring 57400 SARREBOURG

Tél : 03.87.03.23.99 / Mail : ccsarrebourg2@gmail.com /

Web : www.ccsarrebourg.eu / Facebook : www.facebook.fr/cycloclubsarrebourgeois